

DEPARTEMENT ENVELOPPE ET REVÊTEMENTS

Dossier suivi par : Antonino SIGARI

(+33) - 1 64 68 88 30

(+33) - 1 64 68 84 76

E-mail : antonino.sigari@cstb.fr

**Société AGERNOV**

**19, rue Jules Verne**

**FR-94800 VILLEJUIF**

**A l'attention de Madame Anne NGUYEN.**

Champs sur Marne, le 17 décembre 2012

N/REF : DER/R2EM/AS/AP n° 12.504

Objet : Détermination du classement PC selon XP P 05-011 et de la VEP selon NF EN 13036-4  
sur platelage bois des passerelles de la gare RER de ST DENIS (93) – ligne D  
Rapports d'essais

Madame,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint, relatif à la prestation citée en objet, le rapport d'essais suivant :

Echantillon	N° de Rapport d'Essais
PLATELAGE BOIS DE ROBINIER	R2EM-GLI-12-26042220

La facture afférente aux prestations réalisées vous sera adressée prochainement par notre Service Financier.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.



**Antonino SIGARI**

Ingénieur  
Division R2EM

PJ : 1

Copie : M. Maxime ROMANO

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT**

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | SIRET 775 688 229 000 27 | [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

RAPPORT D'ESSAIS N° R2EM-GLI-12-26042220

**RESISTANCE AU GLISSEMENT**

REVÊTEMENT DE SOL EN BOIS

**PLATELAGE BOIS DE ROBINIER**

**– CHANTIER DES PASSERELLES DE LA GARE  
RER DE ST DENIS (93) – LIGNE D**

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R115-1 à R115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 6 pages.

**A LA DEMANDE DE : Société AGERNOV  
19, rue Jules Verne  
F-94800 VILLEJUIF**

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT**

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX. (33) 01 60 05 70 37 | SIRET 775 688 229 000 27 | [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL | RCS MEAUX 775 688 229 | TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

## **OBJET**

Les essais rapportés par le présent document sont réalisés dans le cadre d'une demande spécifique. Ils ont pour buts de déterminer, l'adhérence VEP du revêtement de sol avec l'appareil Pendule SRT, ainsi que la résistance au glissement du revêtement de sol suivant la méthode dite du plan incliné dans la configuration suivante :

- pieds chaussés et revêtement recouvert d'huile de moteur de viscosité SAE 10W30, suivant la norme XP CEN/TS 16165 Annexe B, pour un classement PC suivant la norme expérimentale XP P 05-011 ;

## **TEXTES DE RÉFÉRENCE**

- Norme XP CEN/TS 16165 Annexe B - 2012 ;
- Norme expérimentale XP P 05-011 - 2005 ;
- Norme NF EN 13036-4.

## **ÉCHANTILLONS**

Identification : selon descriptif, page 3.

Fournisseur : Société AGERNOV

Date de réception : 19 novembre 2012

Technicien chargé d'essais : Maxime ROMANO

Fait à Marne la Vallée, le 12 décembre 2012.

L'ingénieur responsable des essais

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Sigari', written over a horizontal line.

Antonino SIGARI

**RÉSULTATS D'ESSAI**

		Sens perpendiculaire à la longueur des lames	Sens à 45° de la longueur des lames	Sens de la longueur des lames
<i>Température (°C) de l'eau</i>		14,8	14,9	14,9
Mesures	1	77	70	65
	2	76	64	60
	3	85	70	61
	4	80	65	59
	5	81	67	60
Mesures supplémentaires <i>(écart &gt; 3 unités)</i>	6	80	67	56
	7	74	67	57
	8	76	-	57
	9	74	-	59
	10	80	-	59
	11	72	-	59
	12	75	-	-
	13	77	-	-
	14	78	-	9
	15	80	-	-
	16	73	-	-
	17	78	-	-
	18	66	-	-
	19	73	-	-
	20	80	-	-
VEP moyenne des 5 lâchers <i>(si écart de moins de 3 unités) ou</i> VEP retenue <i>(3 valeurs successives stables)</i>		77(*)	67	59

(\*) : Stabilisation des mesures non atteintes.

Moyenne générale des mesures	68
Correction en fonction de la température	0
Moyenne corrigée	68
<b>Coefficient de frottement moyen VEP</b>	<b>68</b>

## **DETERMINATION DE LA RESISTANCE AU GLISSEMENT AU PLAN INCLINE**

### **ÉCHANTILLONS**

Selon informations fournies par le demandeur :

- Type : système de revêtement de sol en bois constitué de lames en bois naturel avec insert de bandes rugueuses.
- Désignation : Platelage bois en lames de robinier de 88 mm de large et 21 mm d'épaisseur, présentant sur leur axe une bande de 24 mm de large en mélange de Résine Epoxy bi-composants L1328 T.V.R de la Sté Ouest Réparations Résines et corindon de granulométrie 700 µm (dans une proportion de 2 volumes de corindon pour 1 volume de chaque composant, selon fiche technique fournie). Les espaces entre les lames vont de 3 à 4 mm.
- Maquettes d'essais : Deux maquettes, réalisées par le fournisseur, testées, l'une où les lames sont fixées dans le sens longitudinal et l'autre où elles le sont dans le sens transversal. Leurs dimensions sont 150 cm x 50 cm.

### **CONDITIONS D'ESSAI**

- Méthode : « Plan incliné - norme XP CEN/TS 16165 Annexe B – 2012 ».
- L'opérateur est pieds chaussés. La surface d'essai est recouverte d'huile de moteur de viscosité SAE 10W30.
- Date des essais : 22 novembre 2012.

### **RÉSULTATS D'ESSAI POUR LE SENS LONGITUDINAL**

N° de mesure	Angle d'inclinaison $\alpha$ (°)	
	Opérateur n°1	Opérateur n°2
1	> 35	> 35
2	> 35	> 35
3	> 35	> 35
Moyenne individuelle	> 35	> 35
Moyenne générale	> 35	

NOTA : pour des raisons de sécurité des opérateurs, les mesures sont stoppées à 35°.

Angle d'inclinaison moyen arrondi au degré inférieur :

<b><math>\alpha \geq 35^\circ</math></b>
--

### **CLASSEMENT PC :**

Selon le référentiel « Norme expérimentale XP P 05-011 – 2005 - Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance ».

Classement PC obtenu :

$\alpha \geq 35^\circ$	<b>PC 35</b>
------------------------	--------------

**RÉSULTATS D'ESSAI POUR LE SENS TRANSVERSAL**

N° de mesure	Angle d'inclinaison $\alpha$ (°)	
	Opérateur n°1	Opérateur n°2
1	> 35	> 35
2	> 35	> 35
3	> 35	> 35
Moyenne individuelle	> 35	> 35
Moyenne générale	> 35	

NOTA : pour des raisons de sécurité des opérateurs, les mesures sont stoppées à 35°.

Angle d'inclinaison moyen arrondi au degré inférieur :

**$\alpha \geq 35^\circ$**

**CLASSEMENT PC :**

Selon le référentiel « Norme expérimentale XP P 05-011 - 2005 - Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance ».

Classement PC obtenu :

$\alpha \geq 35^\circ$	<b>PC 35</b>
------------------------	--------------

**FIN DE RAPPORT**